

Collectif maternelles en danger

mardi 5 mai
occupation des écoles
action régionale

*L'école à 2 ans c'est mieux
pour devenir GRAND!*



A la rentrée 2009, aucun enfant ne peut être privé d'éducation.

Aucun élève ne peut être exclu du droit à l'école.

Parents, élus et enseignants se sont mobilisés les années passées pour **défendre la scolarisation des enfants de moins de trois ans dans de bonnes conditions** pour toutes les familles qui le souhaitent.

Conseils municipaux, Conseils généraux, Conseil régional, parents d'élèves et enseignants ont déjà montré leur attachement commun à l'école maternelle publique.

Le ministre a indiqué (janvier 2009) *qu'il n'y avait pas de raison de remettre en cause les conditions dans lesquelles l'accueil des 2 ans s'effectue actuellement*. Dans sa réponse au courrier du collectif (avril 2009), il affirme *que les jardins d'éveil n'ont pas vocation à se substituer à l'école et que les enfants de 2 ans peuvent être inscrits à l'école maternelle dès lors que les capacités d'accueil le permettent*.

Ses propos pourraient laisser croire que, finalement, tout va bien.

Or il n'en est rien et, d'année en année, le nombre de postes d'enseignants pour la maternelle publique diminue. En effet, les inspecteurs d'académie et le Recteur continuent, en Bretagne, à minorer les prévisions d'effectifs fournis par les écoles, s'appuyant ensuite sur ces chiffres "diminués artificiellement" pour réduire le nombre de classes et d'enseignants pour la maternelle.

L'Education nationale continue donc à contester dans les faits cette scolarisation des enfants de 2-3 ans en réduisant les "capacités d'accueil"... et la possibilité d'inscrire cette classe d'âge !

Les conséquences sont nombreuses : de plus en plus de classes maternelles fermées, plus d'élèves dans les classes, scolarisation progressive ou en cours d'année impossible, etc...

La scolarisation des enfants de moins de trois ans a toute sa place en Bretagne et doit rester un choix possible des familles.

Le Collectif « maternelle en danger » appelle les parents, les enseignants de tous les niveaux et les élus à se mobiliser

mardi 5 mai après la classe pour

- **occuper symboliquement dans toute la Bretagne les écoles maternelles et primaires publiques ;**
- **transmettre durant l'occupation, par mail ou par fax, une motion à M. le Recteur de l'Académie.**

Sans oublier de continuer à :

- inviter votre conseil municipal à adopter la délibération qui leur a été envoyée par le collectif (si ce n'est pas déjà fait)
- signer la pétition en ligne : <http://maternelles-en-danger.lesdigales.org/petition>